



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46815>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-46815**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Bobigny

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY Lot n°1 : Entretien du patrimoine arboré Lot n° 2 : Entretien des espaces verts

**Description** : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY

**Identifiant de la procédure** : 5dcd6c4f-3f2a-4a54-9523-d4229e3a5cc2

**Identifiant interne** : 25 F1 04 OA/OB

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 77211300 Services de défrichement

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY

**Description :** Entretien du patrimoine arboré

**Identifiant interne :** 25 F1 04 OA

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77211400 Services d'abattage d'arbres

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77211500 Services d'élagage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 4 An

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** •Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. •Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. •Attestations d'assurances responsabilité civile, professionnelle et décennale en cours de validité. •Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** •Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. •Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, similaires à l'objet du marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. •Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des prestations de même nature que celle du marché. •Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. •Certificats de qualifications professionnelles : -Qualipaysage Entretien d'aménagement paysagers (confirmé) ou équivalence -Qualipaysage Fauchage (confirmé) ou équivalence -Qualipaysage-Elagage (confirmé) ou équivalence •La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. •S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. Les candidats ayant déjà déposé une candidature recevable à un Marché Public de même nature, au cours de l'année, sont dispensés de produire les renseignements et documents demandés dans la présente consultation sous réserve de leur mise à jour. Pour les sociétés candidates nouvellement créées. Les sociétés candidates nouvellement créées se trouvant dans l'incapacité de produire, dans leur dossier de candidature, les pièces requises dans le présent règlement de consultation sur plusieurs années peuvent justifier de leurs capacités par tout autre moyen. Les entreprises nouvellement créées peuvent notamment produire le ou les documents prouvant leur date de création et/ou une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalité des entreprises pour justifier de leur existence. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise ses attestations fiscales et sociales, ou justificatifs, délivrés par les administrations et les organismes compétents dans un délai de 7 jours francs au représentant légal du pouvoir adjudicateur. A savoir, •Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 à D.8222-8 du code du travail ; •Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du NOTI 2, ci-après) •NOTI 2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (50 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en oeuvre pour le marché :

Moyens humains dédiés au chantier : - Nombre d'employés qu'il s'engage à dédier par type de prestation notamment pour la tonte, l'entretien des végétaux et le ramassage des feuilles ; - Attestation de formation, habilitations des personnes qu'il s'engage à dédier aux prestations de l'accord-cadre ; - Procédures et moyens mis en place pour assurer la continuité des chantiers et le respect des délais. Le candidat devra indiquer le nom et les coordonnées de la personne responsable de la conduite des prestations, ainsi que son suppléant en cas d'absence ; Moyens matériels dédiés au chantier : - Matériels et véhicule utilisés pour les différentes prestations de l'accord cadre ; - Moyens techniques dédiés à l'hygiène et la sécurité du personnel et des usagers ; Méthodologie d'exécution des prestations :

- Méthodologie pour réaliser les prestations, notamment pour l'installation et l'organisation matérielle du chantier et des approvisionnements ; - Mesures prises afin de limiter les gênes aux usagers des lieux et riverains ; - Accompagnement de la commune dans la mise en oeuvre d'une démarche de la gestion différenciée ; - Méthodologie pour la mise en place d'astreinte et intervention d'urgence ; - Prise en compte des contraintes ou complexités techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux et de protection des ouvrages existants Suivi des interventions : - Description des différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai de remise des rapports d'intervention, délai de facturation, etc.) ; - Présentation de la démarche qualité spécifique pour le marché avec notamment la description des outils mis à disposition pour le suivi du marché (planning, rapport d'activité, indicateurs, etc.)

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : 2ème critère : Prix (40 points) -  $N2 = N2.1 + N2.2$  Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU du candidat (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type.  $N2.1 = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$  où  $P_{min}$  est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et  $P$  est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 20 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat)  $N2.2 = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$  où  $P_{min}$  est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant correspondant au total du BPU des offres analysées et  $P$  est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3  
Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. -Politique générale -Respect de l'air - Emissions sonores -Respect de l'insertion du chantier -Effluents de chantier - Gestion des déchets

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : français

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 16/05/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/05/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE BOBIGNY

**Description :** Entretien des espaces verts

**Identifiant interne :** 25 F1 04 OB

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 77211300 Services de défrichement

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 4 An

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** •Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. •Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. •Attestations d'assurances responsabilité civile, professionnelle et décennale en cours de validité. •Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** •Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. •Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, similaires à l'objet du marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. •Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de conduite des prestations de même nature que celle du marché. •Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. •Certificats de qualifications professionnelles : -Qualipaysage Entretien d'aménagement

paysagers (confirmé) ou équivalence -Qualipaysage Fauchage (confirmé) ou équivalence -Qualipaysage-Elagage (confirmé) ou équivalence •La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. •S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre. Les candidats ayant déjà déposé une candidature recevable à un Marché Public de même nature, au cours de l'année, sont dispensés de produire les renseignements et documents demandés dans la présente consultation sous réserve de leur mise à jour. Pour les sociétés candidates nouvellement créées. Les sociétés candidates nouvellement créées se trouvant dans l'incapacité de produire, dans leur dossier de candidature, les pièces requises dans le présent règlement de consultation sur plusieurs années peuvent justifier de leurs capacités par tout autre moyen. Les entreprises nouvellement créées peuvent notamment produire le ou les documents prouvant leur date de création et/ou une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalité des entreprises pour justifier de leur existence. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : L'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise ses attestations fiscales et sociales, ou justificatifs, délivrés par les administrations et les organismes compétents dans un délai de 7 jours francs au représentant légal du pouvoir adjudicateur. A savoir, •Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 à D.8222-8 du code du travail ; •Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du NOTI 2, ci-après) •NOTI 2 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (50 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en oeuvre pour le marché : Moyens humains dédiés au chantier : - Nombre d'employés qu'il s'engage à dédier par type de prestation notamment pour la tonte, l'entretien des végétaux et le ramassage des feuilles ; - Attestation de formation, habilitations des personnes qu'il s'engage à dédier aux prestations de l'accord-cadre ; - Procédures et moyens mis en place pour assurer la continuité des chantiers et le respect des délais. Le candidat devra indiquer le nom et les coordonnées de la personne responsable de la conduite des prestations, ainsi que son suppléant en cas d'absence ; Moyens

matériels dédiés au chantier : - Matériels et véhicule utilisés pour les différentes prestations de l'accord cadre ; - Moyens techniques dédiés à l'hygiène et la sécurité du personnel et des usagers ; Méthodologie d'exécution des prestations : - Méthodologie pour réaliser les prestations, notamment pour l'installation et l'organisation matérielle du chantier et des approvisionnements ; - Mesures prises afin de limiter les gênes aux usagers des lieux et riverains ; - Accompagnement de la commune dans la mise en oeuvre d'une démarche de la gestion différenciée ; - Méthodologie pour la mise en place d'astreinte et intervention d'urgence ; - Prise en compte des contraintes ou complexités techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux et de protection des ouvrages existants Suivi des interventions : - Description des différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai de remise des rapports d'intervention, délai de facturation, etc.) ; - Présentation de la démarche qualité spécifique pour le marché avec notamment la description des outils mis à disposition pour le suivi du marché (planning, rapport d'activité, indicateurs, etc.)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** 2ème critère : Prix (40 points) -  $N2 = N2.1 + N2.2$  Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU du candidat (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type.  $N2.1 = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$  où  $P_{min}$  est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et  $P$  est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 20 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat)  $N2.2 = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$  où  $P_{min}$  est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant correspondant au total du BPU des offres analysées et  $P$  est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3 Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. -Politique générale -Respect de l'air - Emissions sonores -Respect de l'insertion du chantier -Effluents de chantier - Gestion des déchets

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 16/05/2025 à 17:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/05/2025 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement :** 13000686900015

**Adresse postale :** 7, rue Catherine Puig

**Ville :** Montreuil

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ville de Bobigny

**Numéro d'enregistrement** : 21930008400015

**Adresse postale** : 31 Avenue du Président Salvador Allende

**Ville** : BOBIGNY

**Code postal** : 93000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : claire.porteneuve@ville-bobigny.fr

**Téléphone** : 0170324209

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : e7af9755-968a-48de-ab80-06af47bdcda7 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 24/04/2025 à 15:16

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/04/2025